

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 17 décembre 2021

---

Pour compléter l'effectif du personnel personnel, le Conseil communal a nommé plusieurs collaborateurs :

- Mmes Amandine May et Nicole Zanardini, auprès des services administratifs,
- M. Patrick Moutinho Sobral, auprès des services administratifs, par le biais d'un CDD,
- Mme Gaëlle Bonvin, éducatrice de la petite enfance auprès de la structure d'accueil Snoopy,
- Mme Carla De Sousa Teixeira, concierge à temps partiel auprès du service de l'entretien.

Le Conseil communal a fixé les taxes 2022 pour la distribution de l'eau potable, pour les eaux à évacuer et la gestion des déchets. Ces taxes sont identiques à celles des années précédentes. Les tarifs 2022 des taxes, publiés sur le site internet de la Commune, sont annoncés HT et arrondis.

Le Conseil communal a délivré à Mme Angélique Lebreton, domiciliée à Nendaz, l'autorisation d'exploiter, sous l enseigne «café-restaurant « La Channe » », selon les prestations et heures d'ouverture et de fermeture mentionnées sur la mise à l'enquête publiée au bulletin officiel.

Dans le cadre des travaux de consolidation et de mise en valeur du site du Château de la Soie, le Conseil communal a décidé de verser une subvention communale de CHF 230'000.-- à la Bourgeoisie de Savièse, portant ainsi la participation de la Municipalité à plus de CHF 300'000.--.

Le Conseil communal a adjugé au bureau IG Group SA une nouvelle gestion du cadastre souterrain pour les réseaux d'eau d'irrigation, des eaux usées et des eaux claires.

Le Conseil communal a accepté la reprise partielle du consortage d'eau d'irrigation de la Soie, pour le périmètre sis en zone à bâtir, et celle complète du consortage d'eau d'irrigation de Grandfin.

Le Conseil communal a adjugé au bureau TransportPlan un mandat afin d'analyser les charges de trafic actuelles sur les itinéraires de délestage qui relient Savièse à la plaine.

Le Conseil Communal a décidé de déposer la demande d'autorisation de construire pour la mesure de prévention incendie avec la construction d'une colonne sèche et d'une borne hydrante pour le secteur de Certoudin.